



PREAVIS MUNICIPAL N° 5/08

Rapport accompagnant les comptes communaux 2007

Au Conseil communal d'Aubonne,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

L'année 2007 aura été le premier exercice bouclé par notre nouveau boursier M. Christian Franco.

Et quel bouclément : alors que le budget laissait craindre un excédent de charges de l'ordre de CHF 327'000.00 le bénéfice opérationnel de 2007 s'élève à CHF 3,29 millions !

Mais ne nous y trompons pas : sans les ristournes liées aux acomptes de la facture sociale 2006 (CHF 2,08 millions) et de la péréquation 2006 (CHF 1,23 million) les comptes 2007 auraient été simplement "équilibrés" (Excédent de charges de CHF 8'000.00 environ) sur un total de charges de CHF 22,1 millions.

Au chapitre des revenus et sans les ristournes ci-dessus, la croissance aura été de 4,1 % alors qu'au chapitre des charges on constate une croissance de 2,7 %.

La Municipalité se réjouit de ce résultat mais reste vigilante eu égard en particulier à la volatilité de certains postes des comptes comme vous le verrez plus loin.

2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'ANNEE 2007

2.1 Résultat des comptes

Le résultat de l'exercice 2007 est, à nouveau, à qualifier d'exceptionnel avec un **bénéfice opérationnel de CHF 3'294'150.66** alors que les prévisions budgétaires laissaient envisager un excédent de charges de CHF 327'572.00.

Ces produits extraordinaires ont permis de procéder à bon nombre d'amortissements complémentaires pour près de CHF 1,8 million, ainsi que d'un versement au fonds de réserve, pour la mise en séparatif pour un montant de CHF 1 million, mais également a produit des liquidités que la Municipalité a placées auprès de nos relations bancaires, ainsi que permis l'amortissement financier d'un emprunt à moyen long terme de CHF 3,3 millions.

Nous nous plaignons à relever que le résultat « opérationnel » dégage un excédent de revenus de près de CHF 3,3 millions. Toutefois, force est de constater que sans la rétrocession de la facture sociale à hauteur de CHF 2 millions et de la péréquation intercommunale de CHF 1,2 million, le résultat aurait quasiment été balancé (- CHF 8'000.00).

Pour ce qui est du résultat des recettes du chapitre 40 (impôts), elles sont expliquées en page 6 de ce fascicule.

Dicastères	Comptes 2007		Budget 2007		Différence CO07/BU07
	charges	revenus	charges	revenus	
ADMINISTRATION GENERALE	2'260'277	504'150	2'110'330	548'300	194'096
FINANCES	2'901'379	14'269'299	2'647'438	12'412'847	-1'602'511
DOMAINES ET BATIMENTS	3'016'155	3'208'970	2'981'934	3'029'540	-145'209
TRAVAUX	3'279'720	1'333'339	3'166'150	1'423'343	203'574
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'426'842	44'555	1'455'500	26'695	-46'518
POLICE - DEFENSE INCENDIE - PROTECTION CIVILE	618'308	286'384	668'250	201'000	-135'325
SECURITE SOCIALE	5'079'045	2'094'234	4'949'695	10'000	-1'954'884
SERVICES INDUSTRIELS	3'499'848	3'634'794	3'518'000	3'518'000	-134'946
Totaux charges & revenus	22'081'574	25'375'724	21'497'297	21'169'725	-3'621'723
Résultat opérationnel	3'294'151			327'572	3'621'723
Ecritures bouclément	2'825'415				2'825'415
Résultat final	468'736		0.00	327'572	796'308

2.2 Ecritures de bouclément

La Municipalité a décidé d'effectuer des opérations de bouclément, par des amortissements complémentaires et une attribution à un fonds de réserve en fonction du résultat des comptes, justifiées par des impératifs économiques. Le détail de ces opérations suit en page 40.

3. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges totales se montent à CHF 24'906'988.56 et sont supérieures de CHF 3'409'691.56 par rapport au budget 2007 (pour les charges ordinaires : CHF 22'081'574 soit + CHF 584'277.00 ou + 2,7 %). Les principaux écarts par nature de charges sont détaillés ci-dessous et un tableau comparatif des charges par nature des comptes et du budget 2007 ainsi que des comptes 2006 se trouve en page 11 de ce fascicule.

Nature	Ordinaires	Extr./boucl.	Comptes 07	Budget 07	Compte 06	Diff C07/B07	%
30 Autorités et personnel	3'857'658		3'857'658	3'786'140	3'816'397	71'518.00	1.89
31 Biens, services & marchandises	6'432'199		6'432'199	6'597'800	6'152'713	-165'601.00	-2.51
32 Intérêts passifs	466'622		466'622	510'400	484'049	-43'778.00	-8.58
33 Amortissements	821'126	1'825'415	2'646'541	797'144	3'070'399	1'849'397.00	232.00
35 Fbts, part. et subv. coll. publiques	8'781'081		8'781'081	8'727'883	10'288'389	53'198.00	0.61
36 Aides & subventions	463'187		463'187	487'080	413'941	-23'893.00	-4.91
38 Attribution fonds/ financ. spéciaux	779'178	1'000'000	1'779'178	172'820	3'982'305	1'606'358.00	929.50
39 Imputations internes	480'523		480'523	418'030	419'836	62'493.00	14.95
3 CHARGES	22'081'574	2'825'415	24'906'989	21'497'297	28'628'029	3'409'692	15.86

3.1 Chapitre 31 – autorités et personnel

Ce chapitre présente une augmentation de CHF 70'000.00 environ. Le dépassement est essentiellement dû à la réévaluation des traitements de la Municipalité entrée en vigueur après le dépôt du budget 2007 pour CHF 28'000.00 ainsi que CHF 20'000.00 comme renchérissement du coût de la vie de 0,5 % octroyé en 2007. Pour le surplus, la participation active du boursier sortant aux comptes 2006 influence également cet écart pour CHF 17'000.00 de même qu'un effort important est entrepris pour la formation continue du personnel en matière informatique. Il se traduit par une dépense hors budget 2007 de CHF 6'500.00).

3.2 Chapitre 33 – amortissements

Les charges ordinaires d'amortissement du patrimoine administratif, bien qu'inférieures de CHF 14'000.00, sont conformes aux prévisions budgétaires. L'écart de plus de CHF 1,8 million est dû aux amortissements du patrimoine financier supérieur de CHF 140'000.00 et aux amortissements complémentaires du patrimoine administratif.

3.3 Chapitre 38 – attributions fonds pour financements spéciaux

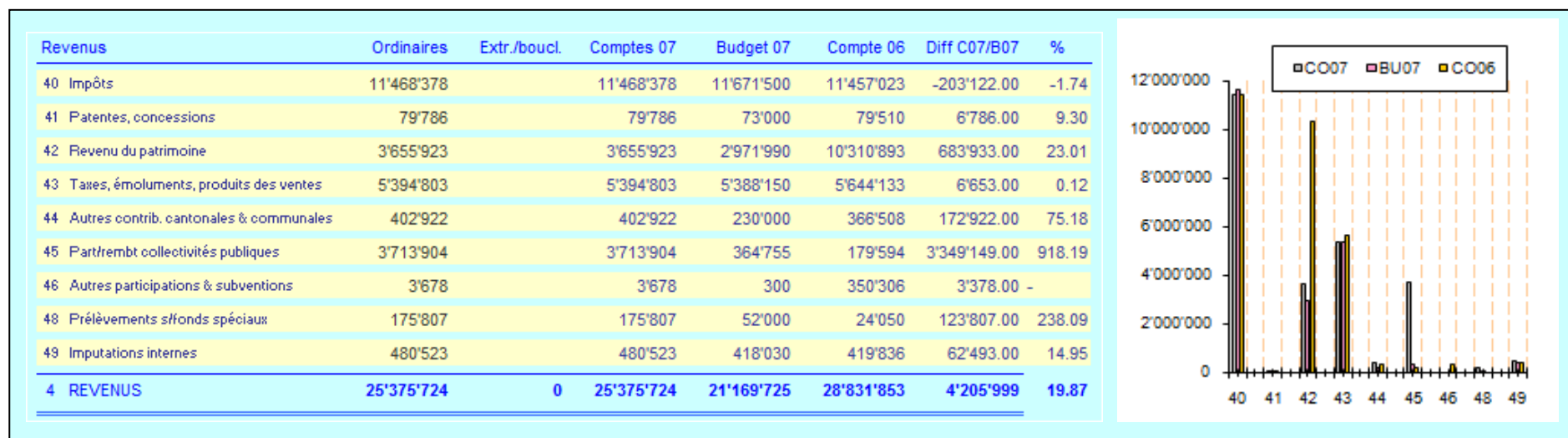
Les attributions aux fonds de réserve augmentent de près de CHF 1,6 million et se répartissent comme suit :

Recettes affectées		Désignation	Budget	Compte 07	Ecart(arrondi)
•	Compte 9280.1	- Fonds de réserve : extension eau	CHF 72'600.00	CHF 373'025.91	CHF 300'000.00
•	Compte 9280.3	- Fonds de réserve : égouts	CHF 53'320.00	CHF 85'455.53	CHF 32'000.00
•	Compte 9280.6	- Fonds de réserve pour la Protection civile	CHF 0.00	CHF 3'900.00	CHF 3'900.00

Recettes non affectées		Désignation	Budget	Compte 07	Ecart(arrondi)
•	Compte 9281.3	- Fonds de réserve : renouvellement SI Gaz	CHF 6'600.00	CHF 0.00	CHF -6'600.00
•	Compte 9282.10	- Fonds de réserve : Etude et réalisation de la mise en séparatif	CHF 0.00	CHF 1'000'000.00	CHF 1'000'000.00
•	Compte 9282.16	- Fonds de réserve : Acquisition de titres Merck-Serono	CHF 0.00	CHF 276'275.00	CHF 276'275.00

4. REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus totaux se montent à CHF 25'375'724.22 et sont supérieurs de CHF 4'205'999.00 par rapport au budget 2007. Les principaux écarts par nature de revenus sont détaillés ci-dessous et un tableau comparatif des revenus par nature des comptes et du budget 2007 ainsi que des comptes 2006 se trouve en page 12 de ce fascicule.



4.1 Chapitre 40 – impôts

Globalement, ce chapitre présente un résultat inférieur de CHF 203'000.00 soit – 1,7% par rapport au budget 2007 et se répartit comme suit :

Impôts des personnes physiques (400) *excédent de CHF 2'632'800*

Toutes les contributions en rapport avec l'individu sont en hausse par rapport au budget 2007 (augmentation de la situation des contribuables). L'impôt sur le revenu, sur la fortune, selon la dépense, à la source progressent respectivement de CHF 1,62 million, CHF 345'000.00, CHF 340'000.00 et CHF 120'000.00 alors que la rétrocession sur les frontaliers est supérieure au budget de près de CHF 100'000.00.

Impôts sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales (401) *insuffisance de CHF 3'527'600*

L'ensemble des contributions relatives aux personnes morales (PM) est fortement en baisse de respectivement CHF 2'803'000.00 en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice et de CHF 725'000.00 pour le capital.

Droits de mutation (404) et gains immobiliers (441) *excédent de CHF 705'100*

Ces deux genres de recettes bénéficient du redressement de la conjoncture et de la reprise de la construction.

Impôts sur les successions et donations *excédent de CHF 151'600*

Il n'est pas très aisé d'évaluer les montants susceptibles d'être réalisés d'année en année et, de fait, il présente à nouveau un écart par rapport au budget 2007.

4.2 Chapitre 42 – revenus du patrimoine

La réserve latente sur les titres Serono SA de CHF 276'000.00 a été réalisée lors du rachat des actions par Merck SA. Pour le surplus, le placement des liquidités a permis de cumuler un montant non négligeable en matière d'intérêts alors que les dividendes SEFA et Romande Energie sont en hausse.

4.3 Chapitre 44 – autres contributions cantonales et communales

Ce chapitre présente un excédent de CHF 172'900.00 par rapport au budget 2007 représenté par les fluctuations des contributions des « Gains immobiliers » ainsi que la « Rétrocession d'impôt sur les frontaliers ».

4.4 Chapitre 45 – part aux rembt des collectivités publiques

Ce chapitre présente un excédent de près de CHF 3'350'100.00 par rapport au budget 2007 dû aux rétrocessions de la péréquation intercommunale ainsi que de la facture sociale 2006, le reste provenant de subventions cantonales supplémentaires

4.5 Chapitre 48 – prélèvements sur fonds spéciaux

L'excédent de CHF 123'800.00 par rapport au budget 2007 de ce chapitre provient des prélèvements à réserves en matière de créances irrécouvrables + 30'000.00, du prélèvement pour la couverture partielle de l'achat du nouveau véhicule de la police de CHF 35'000.00 ainsi que CHF 50'000.00 concernant la balance des coûts du SDIS de l'Etraz.

5 AUTOFINANCEMENT ET CASH FLOW

La maîtrise des charges financières et les rétrocessions cantonales vues précédemment contribuent grandement à l'autofinancement de CHF 4,4 millions alors même que le budget laissait entrevoir un faible autofinancement de CHF 0,4 million.

Avec CHF 2,8 millions, le cash-flow de l'année 2007 est en nette baisse par rapport à 2006 qui a bénéficié de la vente du terrain.

EXCEDENT DE REVENUS	468'736
+ charges sans influence sur les liquidités	
33 Amortissements (sans 330)	2'389'535
38 Attributions aux financements spéciaux	1'779'178
39 Imputations internes	480'523
- revenus sans influence sur les liquidités	
48 Prélèvements s/fonds spéciaux	-175'807
49 Imputations internes	-480'523
AUTOFINANCEMENT	4'461'642
variations des postes du bilan	
Débiteurs	-1'961'892
Défalcations pour pertes s/débiteurs	-79'625
Actifs transitoires	-549'966
Créanciers	572'471
Passifs transitoires	312'925
CASH FLOW	2'755'555

6 RATIO D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

La capacité d'autofinancement est de 19.70 % des revenus financiers épurés, alors que le taux de couverture de nos investissements est de 215 %.

MA/RFE - Capacité d'autofinancement	19.70%
MA/DIN - Degré d'autofinancement	356.40%
CF/DIN - Taux de couverture	215.00%

7 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses nettes d'investissement est de CHF 1,2 million alors que les prévisions du budget se montaient à plus de CHF 4,2 millions. Le tableau détaillé des opérations relatives aux investissements 2007 figure en page 50 de ce fascicule.

Investissements	- Comptes 2007 -	dépenses	recettes
Patrimoine financier		987'285	-
Patrimoine administratif		286'210	50'000
Autres dépenses à amortir		28'398	-
INVESTISSEMENTS NETS		1'301'893	50'000

8 TRESORERIE ET SERVICE DE LA DETTE

Grâce à l'encaissement des rétrocessions cantonales relatives à 2006, la dette a diminué de CHF 3,3 millions suite au remboursement d'un des emprunts BCV.

Les disponibilités importantes au 31 décembre 2007 permettent d'obtenir une fortune nette par habitant et non un endettement net.

La gestion de la trésorerie a été comme en 2006 aisée, grâce au niveau élevé du cash flow. Concrètement, les limites de crédits bancaires n'ont pas été utilisées et à chaque fois que nous en avons eu l'opportunité, nous avons procédé à des placements bancaires.

	31.12.2007	31.12.2006	Variation
920 Engagements courants	1'421'841	849'369	572'471
922 Emprunts à moyen et long terme	15'193'310	18'813'310	-3'620'000
923 Engagement et fonds spéciaux	121'381	29'892	91'489
925 Passifs transitoires	904'832	591'907	312'925
ENDETTEMENT BRUT	17'641'364	20'284'479	-2'643'115
(par habitant)	6'548.39	7'529.50	
910 Disponibilités	-9'341'145	-11'264'746	1'923'601
911 Débiteurs	-5'500'034	-3'538'142	-1'961'892
Provision créances douteuses	36'883	116'508	-79'625
912 Placement patrimoine financier	-5'041'143	-4'077'117	-964'025
913 Actifs transitoires	-2'431'888	-1'881'921	-549'966
ENDETTEMENT NET / FORTUNE NETTE (-)	-4'635'962	-360'940	-4'275'023
(par habitant)	-1720.85	-133.98	

9 CONCLUSIONS

Pour conclure ce rapport sur les comptes, la Municipalité se réjouit de l'équilibre retrouvé grâce, en particulier, aux décisions sages prises par le Conseil communal.

Cependant, de nombreuses inconnues sont encore devant nous notamment en ce qui concerne la facture sociale et la péréquation financière. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que l'UCV et l'AdCV planchent actuellement sur un nouveau calcul de la péréquation.

D'autre part, les investissements qui sont devant nous sont importants : il faudra les mettre en rapport avec la marge d'autofinancement. Elle s'élève à CHF 1,3 million (si l'on écarte les ristournes de 3,3 millions).

Si l'on entend éviter de laisser à la génération qui suit des charges qu'on n'aura pas pu ou pas voulu assumer il faudra planifier, fixer des priorités, faire des choix.

Avec vous, la Municipalité le fera.

Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- Vu les préavis municipaux nos 3/08 et 5/08 relatifs au rapport de gestion et au rapport accompagnant les comptes communaux 2007,
- Ouï les rapports des Commissions de gestion et des finances chargées d'étudier ces objets,
- Attendu que lesdits objets ont été régulièrement portés à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. adopte

- a) Les comptes 2007 de la Commune d'Aubonne faisant apparaître **CHF 25'375'724.22** aux recettes et **CHF 24'906'988.56** aux dépenses et bouclant ainsi, après amortissements, par un excédent de recettes de **CHF 468'736.00**.
- b) Le bilan de la Commune d'Aubonne au 31 décembre 2007 avec à l'actif comme au passif la somme de **CHF 31'459.435.75**.

2. accepte la gestion de la Municipalité pour l'année 2007.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 22 avril 2008.

au nom de la Municipalité
Le syndic  Pierre-Alain Blanc
le secrétaire  Werner Haenggeli



Le municipal directeur des finances



Luc-Etienne Rossier

Délégués municipaux :

- **Généralités** : M. Pierre-Alain Blanc, syndic
- **Finances** : M. Luc-Etienne Rossier, municipal
M. Christian Franco, boursier communal

Préavis déposé au Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2008